

La vie au chalet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 30

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une chaise de peur qu'il ne la casse !

— C'est quelqu'un, vous savez, disait un autre. Il a dit être conseiller d'Etat !

Placidement, le sergent de ville retournait poursuivre sa laborieuse étude sur les mœurs des flamants, lorsque le gros monsieur qui, du rouge, tournait au violet, retroussa son veston :

— Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, tant pis si j'écrase quelqu'un ! Moi, je m'assieds.

Et il se laissa choir de tout son poids sur les genoux de la jeune fille protégée par son petit sac à main et qui ne s'attendait pas à la chute d'un pareil bolide.

Mais, celui-ci se releva aussitôt en poussant un cri désespéré et en portant la main à la partie la plus « chair » de son individu dans laquelle venait de s'introduire amoureusement une longue aiguille.

— Aie ! aie ! à l'assassin ! hurlait le cent-kilos qui ne s'expliquait pas trop ce qui lui arrivait.

Un autre cri, celui-ci, joyeux, retentit au même instant.

— Au voleur !

C'était la midinette qui, éclatant de rire, voyait le « petit » monsieur s'éloigner, entraînant avec lui son sac et l'aiguille vengeresse.

D'un bond, elle s'élança à la poursuite du fugitif et, de sa petite main, elle arracha le réticule et l'aiguille, non sans avoir retourné quelque peu, celle-ci dans la plaie.

Du coup, l'Harmonie avait dû interrompre son morceau ce qui obligea l'agent de police à rédiger un rapport dans lequel il déclara que, sans vouloir discuter sur une pointe d'aiguille, il attirait l'attention du Conseil municipal sur le nombre trop restreint de bancs mis à la disposition du public.

Le Conseil reconnut fort juste cette observation et, voilà pourquoi, dans une vingtaine d'années, la chose ayant été bien étudiée par un tas de commissions et de sous-commissions, la promenade publique comptera une demi-douzaine de bancs en plus.

Oswald Leroy.

NAPOLEON ET JOSÉPHINE

Nous a beaucoup parlé des Mémoires de Mme de Rémusat, dont les volumes ont paru en 1880. Cette femme, d'un esprit supérieur, fut attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais, tandis que son mari était chambellan de l'empereur. Nul ne fut mieux placé que Mme de Rémusat pour étudier et juger la cour de Napoléon Ier ; aussi nous donne-t-elle sur les habitudes de ce monarque et de Joséphine des détails fort curieux.

Elle nous apprend entre autres que ce fut M. de Rémusat qui décida Napoléon à se raser lui-même, en voyant l'agitation qu'il éprouvait, et même l'inquiétude, tant que durait cette opération faite par un barbier. Après beaucoup d'essais, lorsqu'il y eut réussi, il lui arrivait souvent de dire qu'en lui donnant le conseil de le faire de sa propre main, on lui avait rendu un signalé service.

« Bonaparte, continue Mme de Rémusat, était si bien accoutumé à ne compter pour rien tous ceux qui l'entouraient, que ce mépris des autres se retrouvait dans ses moindres habitudes. Il ne se faisait aucune idée de la décence que la bonne éducation inspire ordinairement à toute personne un peu élevée, procédant à une toilette complète dans sa chambre en présence de ceux qui s'y trouvaient, quels qu'ils fussent. De même, si un valet de chambre lui causait quelque impatience en l'habillant, il s'emportait rudement sans égard pour les autres ni pour lui-même. Il jetait à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convenait pas. Il soignait particulièrement ses mains et ses ongles ; il lui fallait, pour les couper, une grande quantité de ciseaux, parce qu'il les brisait et les jetait quand ils ne lui paraissaient pas suffisamment affilés. Jamais il ne faisait usage d'aucun parfum, se contentant seulement d'eau de Cologne, dont il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante flacons par mois. Il croyait cet usage fort sain. Le calcul entraînait pour beaucoup dans sa propreté, car, ainsi que je l'ai dit, il était peu soigneux. »

Ce n'était pas par négligence de sa propre personne que péchait Joséphine ; jugez-en :

« Elle se levait à neuf heures ; sa toilette était fort longue ; il y en avait une partie fort secrète, et tout employée à nombre de recherches pour entretenir et même farder sa personne. Quand tout cela était fini, elle se faisait coiffer, envelopper dans un long peignoir très élégant et garni de dentelles. Ses chemises, ses jupons étaient brodés et aussi garnis. Elle changeait de chemise et de tout linge trois fois par jour, et ne portait que des bas neufs... Quand elle était peignée, on lui apportait de grandes corbeilles qui contenaient plusieurs robes différentes, plusieurs chapeaux et plusieurs châles. C'était en été des robes de mousseline ou de percale très brodées et très ornées ; en hiver, des redingotes d'étoffe ou de velours. Elle choisissait la parure du jour, et le matin elle se coiffait toujours avec un chapeau garni de fleurs ou de plumes et des vêtements qui la couvraient beaucoup.

« Le nombre de ses châles allait de trois à quatre cents ; elle en faisait des robes, des couvertures pour son lit, des coussins pour son chien. Elle en avait constamment une toute la matinée, qu'elle drapait sur ses épaules avec une grâce que je n'ai vue qu'à elle. Bonaparte, qui trouvait que les châles la couvraient trop, les arrachait et quelquefois les jetait au feu ; alors elle en redemandait un autre. Elle achetait tous ceux qu'on lui apportait, de quelque prix qu'ils fussent ; je lui en ai vu de huit, dix et douze mille francs. »

Et ailleurs : « On lui apportait sans cesse des diamants, des bijoux, des châles, des étoffes, des colifichets de toute espèce : elle achetait tout, sans jamais demander le prix, et, la plupart du temps, oubliait ce qu'elle achetait. »

Avec quelle conviction les marchands devaient dire en parlant d'elle « La bonne Joséphine ! »

A l'école. — On demande à Toto si son professeur est content de lui.

— Oh ! oui ! répond-il fièrement. Il m'a dit que si je continuais comme ça, l'année prochaine je serais le doyen d'âge de la classe !

LA VIE AU CHALET

Nous détachons les lignes suivantes d'une des spirituelles « Lettres vaudoises » de M. Henri Laeser.

La vie au chalet, loué à un propriétaire de l'endroit, donne plus d'indépendance et plus d'intimité que la vie à l'hôtel. Pendant quelques semaines, on pourra se moquer du « qu'en dira-t-on », liquider son stock de vieux habits, bazararder cols droits et souliers vernis, manger les coudes sur la table, happer — si le cœur vous en dit — la sauce avec le couteau, se gratter avec sa fourchette, se chamailler, jouer à la « couratte perchée » jusqu'au milieu de la nuit, puis, après avoir épuisé la gamme des plaisirs et du chahut, ronfler comme une toupie sans qu'un voisin vienne, le lendemain, se plaindre au directeur de l'hôtel de n'avoir pu fermer l'œil.

Tout ça, c'est très bien pour des esprits assoiffés de liberté. Mais avez-vous songé à cette épidémie menaçant les citadins propriétaires ou locataires de chalets à la montagne : les visites. Les visites insidieuses, parasitaires, envahissantes, que vous êtes forcée, pauvre maîtresse de maison, à recevoir, le sourire aux lèvres, en vous exclamant : « Quelle bonne surprise ! et quelle idée charmante de ne pas nous oublier ! », mais que, dans votre for intérieur, vous envieriez volontiers au diable vert !

Car chaque jour vous amène de nouveaux parasites. Avant-hier, c'était la famille Cramponet, monsieur, madame, les enfants, la grand'maman et la volontaire d'Herzogenbuchsee, des pieuvres s'arrangeant pour arriver à l'heure fatidique des repas. Hier, c'étaient les cousins Seccotinar, famille de douze personnes, qui, trempée jusqu'aux os par un orage qui l'a prise en pleine montagne, emprunte du linge et des vêtements. Alors, vous avez dû visiter vos armoires.

Aujourd'hui, la tante Aglaé a débouché de la diligence avec une cage à serins et un panier d'œufs

s'échappaient les râles de Froufrou, l'angora favori. Derrière elle, le postillon pliait sous le poids d'une formidable malle, témoignage éloquent : la tante Aglaé a l'intention bien arrêtée de s'incruster chez vous et de ne pas démarrer de si tôt. La tante, qui prétend avoir pour vous une affection toute particulière, exigera que vous la logiez dans votre chambre, parce qu'elle meurt de peur à se trouver seule de nuit à la montagne. Voici votre pauvre époux condamné à se contenter d'un matelas étendu sur le carrelage de la cuisine...

Et pour demain, on annonce l'arrivée de l'oncle Henri, que vos enfants ont irrévéremment baptisé l'oncle Quet-Quet. Vieux garçon grincheux, avare et soupçonneux, qui passe la nuit à se crocheter de ses neveux et nièces en insinuant à chacun, dans le creux de l'oreille : « Sais-tu que j'ai une ligne pour toi dans mon testament mais n'en dis rien aux autres ! » Dormez sur vos deux oreilles : l'oncle Quet-Quet, doué d'une santé de fer, comme tous les grippe-sous, ne logera pas de ce bas monde qu'à la dernière des dernières et son testament sera tellement embrouillé que vous aurez pour vingt ans de procès avec vos cohéritiers. A moins que cette dernière exquise n'ait placé tout simplement sa fortune en viager...

ECHOS DU PASSÉ

Le Suisse agriculteur.

*Si Part de conquérir la terre
N'est que Part de la défricher,
Courrons à cette simple guerre
Il ne suffit pas d'y marcher.
Les pampres de Bacchus
Les moissons de Cérés
Enrichiront nos prés, nos vignes, nos guérets.*

*Au sein de la vieille Helvétie,
Tout Suisse naît agriculteur,
Et s'il cultive sa patrie,
C'est qu'il en est le défenseur.
Aussi, par un accord qui dure,
On voit flotter de tous côtés
Les drapeaux de la liberté
Avec ceux de l'agriculture.
Les pampres, etc.*

*Sur ces bords féconds que décore
Du Léman, le miroir si beau,
Hâtons-nous tous de faire éclore
Nouveaux blés, par leurs nouveaux.
Que chacun d'entre nous promette,
Fidèle à nos communs desseins
D'être en exemple à ses voisins.
Et que tout bon Vaudois répète :
Les pampres, etc.*

Doyen Bridel.

LA PROCHAINE RÉCOLTE

Nous écrit de Lausanne :
Je me trouvais l'autre jour à Chexbres en compagnie de deux amis. Nous nous arrêtâmes un instant au bas du village, sur cette jolie terrasse qui domine le vignoble et les jardins d'alentour. Là était assis un des habitants de l'endroit, un de ces riches propriétaires qui ont toujours de l'argent à la banque et du vin en cave. Sans le connaître, nous échangeâmes quelques paroles :

— Bonjour, monsieur.

— Votre serviteur, messieurs.

— Voilà une bien belle journée !... Comment va la vigne ?

— Doucement, doucement, fit-il en branlant la tête ; il y a bien du mal !...

— Mais elle nous paraît être superbe, au contraire... regardez-donc.

— Ah ! il faut voir ça de près, messieurs... petite moyenne.

Ce brave homme nous avait sans doute parlé pour des pintiers allant à l'emplette, et il dressait déjà ses batteries.

De Chexbres nous nous dirigeâmes sur Vevey en suivant un petit chemin qui longe le vignoble et d'où l'on jouit, durant tout le parcours, d'une vue ravissante sur les coteaux verdoyants, sur le lac et ses rives si gracieusement découpées.